

L'ENTREPRISE

L'entreprise est un ensemble structuré d'éléments matériels, humains et financiers organisés en vue de produire des biens et des services destinés à être vendus.

Les biens sont des objets matériels. (On les voit, on les touche. Ex : meuble, voiture...)

Les services résultent d'une production qui n'a pas d'aspect physique. (ex : les assurances)

L'entreprise a un objectif :

- **de rentabilité** : elle vend sa production en vue de réaliser un bénéfice.

- **de service rendu** à la personne, à la collectivité. Les associations, l'administration ne visent pas le bénéfice, mais la fourniture d'un service.

Elle assure **un rôle social** : création de richesse qui améliore la qualité de vie et rémunération de ses salariés (pour acquérir cette richesse).

Étymologiquement, le terme dérive de « entreprendre », daté d'environ 1430-1440 avec le sens de « prendre entre ses mains ».

Aux environs de 1480, il prit l'acceptation actuelle de « prendre un risque, relever un défi, oser un objectif ».

Pour fonctionner, l'entreprise a besoin :

locaux	bureaux, ateliers
matériel	machines, véhicules
ressources financières	argent apporté par les associés, emprunts
ressources humaines	personnel
énergie	eau, gaz, électricité
matières premières	papier, bois, acier

L'environnement de l'entreprise

les clients	les banques	le partenariat (les sponsors)	les prestataires de service
les fournisseurs	les assurances	les organisations syndicales	le service fiscal, ...

CLASSIFICATION SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

secteur primaire	activités d'exploitation du sol ou du sous-sol	agriculture, pêche, forêts, mines
secteur secondaire	transformation des matières premières en biens de production ou de consommation	industries, bâtiment, travaux publics
secteur tertiaire	toutes activités commerciales et de services	commerces, banques, réparation, transports, assurances
secteur quaternaire	toutes activités qui concernent les autres domaines	recherche, développement, communication

CLASSIFICATION SELON LE DOMAINE D'ACTIVITE

Le secteur = Ensemble des entreprises ayant la même activité principale.

La branche = Ensemble d'unités de production fournissant un même produit ou service.

Par exemple : RENAULT = *le secteur* "Construction mécanique"

les branches : "Camion", "Bus", "Tracteur", "voiture de course".

CLASSIFICATION SELON LA TAILLE

Microentreprise est une entreprise dont l'effectif est inférieur à 10 personnes et dont le chiffre d'affaires n'excède pas 2 millions d'euros, 1 personne est souvent propriétaire de l'entreprise

Petite et Moyenne Entreprise (PME) : entre 10 et 250 salariés, chiffre d'affaires annuel (CA) < 50 millions €

Entreprise de Taille Intermédiaire (ETI) entre 250 et 5000 salariés, CA < 1 500 millions

Grande Entreprise est une entreprise qui ne peut pas être classée dans les catégories précédentes.

CLASSIFICATION SELON LE TYPE

Entreprise commerciale achète des biens pour les revendre sans transformation.

Entreprise industrielle transforme des matières premières et vend des produits finis.

Entreprise artisanale effectue un travail manuel pour le vendre directement au client.

Entreprise agricole produit des biens agricoles (céréales, légumes, fruits, ...) et les vend.

Société de services vend un travail sans fabrication d'objets physiques.

Profession libérale a une activité civile correspondant à une profession réglementée d'intérêt public.

CLASSIFICATION SELON LE STATUT JURIDIQUE

Les établissements commerciaux ou industriels

* EIRL : Entreprise Individuelle à Responsabilité limitée. Elle est la propriété d'une seule personne.

* les sociétés de capitaux

- SARL, Société à Responsabilité Limitée c'est-à-dire qu'en cas de faillite, elle ne rembourse que le capital investi. Elle se compose de deux associés au minimum jusqu'à 100 associés. Obligation de s'inscrire dans le registre du commerce et des sociétés (RCS).

- SA : Société Anonyme dispose de 7 associés minimum et est dirigée par un conseil d'administration. Il désigne un Président qui assure la direction de la Société.

* les sociétés de personnes qui sont au minimum deux associés,

- SNC : Société en Nom Collectif pour les commerçants

- SCP : Société Civile Professionnelle pour les professions libérales (médecin, avocat...)

- SCI : Société Civile Immobilière pour les gestionnaires et loueurs d'appartements et

immeubles

Les associations sont des entreprises privées (club sportif, association caritative...) dont les bénéficiaires doivent être intégralement réinvestis (Loi 1901).

Les sociétés coopératives (agricole, maritime...) dans lesquelles les associés dirigent et partagent les bénéfices.

Les sociétés mutuelles (assurances...) sont des sociétés de personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui moyennant le versement d'une cotisation viennent en aide à leurs adhérents.

Les administrations centrales correspondent à chacun des ministères : armée, Éducation Nationale, ...

Les collectivités territoriales prennent en charge les intérêts de la population : Conseil Régional, Conseil Général.

Les entreprises publiques sont gérées par l'État, le personnel étant fonctionnaire. Ex : La Poste, La SNCF, ...

LES FONCTIONS DE L'ENTREPRISE

ADMINISTRATIVES	Faire exécuter le travail demandé dans les meilleures conditions possibles Gérer l'ensemble des informations administratives, comptables et fiscales relatives à la gestion des personnels (DRH : Direction des Ressources Humaines)
FINANCIÈRES	Réunir les ressources nécessaires au financement
COMPTABLES	Encaisser les factures Payer les salaires et les fournisseurs
TECHNIQUES	Concevoir les produits Assurer l'approvisionnement en matières premières, gérer les stocks Prévoir et procurer les moyens matériels Déterminer les conditions de production Exécuter, contrôler Assurer la distribution des produits fabriqués, créer la publicité, assurer le service après-vente (SAV) Améliorer la qualité
SOCIALES	Assurer la sécurité des personnels Respecter la législation Améliorer les conditions de travail des personnels Créer ou gérer des œuvres sociales : centre de vacances, bibliothèque, cantine...